



☎ :05-62-37-01-37

✉ : ud65@cgt.fr

Tarbes, vendredi 7 octobre 2011.

COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'UNION DEPARTEMENTALE CGT DES HAUTES PYRENEES.

La communauté médicale des hôpitaux de Tarbes et Lourdes s'est récemment exprimée sous la forme d'un appel affirmant son opposition au projet de coopération public/privé élaboré par l'Agence Régionale de Santé et exigeant un véritable débat public sur l'avenir de la santé publique dans le département.

Cet appel a été signé à ce jour par cent quatre médecins sur cent soixante des hôpitaux de Lourdes et Tarbes.

La CGT soutient pleinement la démarche engagée par la communauté médicale des centres hospitaliers de Tarbes et de Lourdes et partage leurs craintes quant aux conséquences d'une coopération avec la polyclinique de l'Ormeau.

A cet égard, les conclusions du récent rapport de la Cour des Comptes sur la Sécurité Sociale (*septembre 2011*) sont particulièrement éclairantes. Qu'il s'agisse du partage du risque économique et financier ou de la charge de la permanence des soins, la Cour estime que les « *coopérations hospitalières sont marquées par des déséquilibres entre les parties prenantes, notamment au détriment des structures publiques* ».

La CGT, à la lumière des expériences déjà réalisées en France, refuse le projet de pôle de santé unique privé/public qui conduira à une marchandisation accrue de la santé dans les Hautes Pyrénées.

L'avenir des centres hospitaliers de Tarbes et de Lourdes a été marqué jusqu'à présent par l'absence de transparence et de concertation.

Il est désormais grand temps qu'un véritable débat public s'instaure associant réellement la communauté médicale, les comités d'usagers, les élu(e)s ainsi que les représentants des personnels.

Dans ce but, la CGT a engagé des rencontres avec les parlementaires des Hautes Pyrénées. Pour cela il est urgent que le projet de l'ARS ne soit pas entériné par le Ministre de la Santé Xavier Bertrand. Nous demandons aux parlementaires d'agir et d'intervenir en ce sens.

Nous refusons catégoriquement un projet qui aboutira à l'affaiblissement de l'offre de soins publique et proposons d'engager la réflexion sur la rénovation de l'hôpital de Tarbes sur son site actuel, la politique de recrutement, ainsi que sur le développement de coopérations public/public entre centres hospitaliers, meilleures garantes de l'avenir des structures de proximité.